

ALIGAL™ 2 / CO₂



ALIGAL™, solution Air Liquide certifiée food grade

Encyclopédie des Gaz Air Liquide - Pages : 333 - 368

Applications

Gaz garanti food grade pour toute application de transformation et conditionnement sous atmosphère protectrice dédié au marché agroalimentaire et des boissons

Type de transport

Gaz liquéfié

Désignation officielle de transport Dioxyde De Carbone

N° ONU 1013

ADR/RID Classe 2

Code de classification 2A

Gaz réfrigéré

Désignation officielle de transport Dioxyde De Carbone Liquide

Réfrigéré

N° ONU 2187

ADR/RID Classe 2

Code de classification 3A



Fiches de Données de Sécurité

Gaz liquéfié : N° EIGA018A-ALG

Lien : <https://be.airliquide.com/>

Gaz liquéfié : N° EIGA018B-ALG

Lien : <https://be.airliquide.com/>

Données physiques

Poids moléculaire	44,01 g/mol
Densité relative :	
Densité relative, gaz	1,52 (air=1)
Gaz liquéfié	0,82 (eau=1)
Gaz réfrigéré	1,03 (eau=1)
Couleur	Incolore
N° CAS	124-38-9

Caractéristiques

Identification des dangers : À des concentrations élevées, peut provoquer l'asphyxie

Domaine d'inflammabilité : Ininflammable

Protection personnelle : Assurer une ventilation appropriée



Équipement bouteilles

Raccord du robinet :

Bouteille: B4-IS 21,7 x 1,814 pas à droite – mâle

Cadre: WW 1 1/8 pas à droite – mâle

Couleur de l'ogive :

Gris (RAL 7037)



Spécifications du produit

Pureté globale (% Vol. abs)	Impuretés (ppm v/v)	Mode d'approvisionnement	Taille d'emballage	Pression	Capacité	Référence produit
≥ 99,9 Vol. %	H ₂ O (5 bar) ≤ 50 ppm v/v	Bouteille	13L	49.5 bar	10 kg	I5110S13R0A001
	O ₂ ≤ 30 ppm v/v	Bouteille	50L	49.5 bar	37 kg	I5110L50R0A001
	CO ≤ 10 ppm v/v	Cadre	V12*50L	49.5 bar	360 kg	I5110V12R0A001
	NO/NO ₂ ≤ 10 ppm v/v	Liquide	-	< 99 bar		I5110RG
	CnHm ≤ 30 ppm v/v					
	Constituants organiques non volatiles ≤ 5 ppm w/w					
	Soufre total (S) ≤ 0,5 ppm v/v					

Information additionnelle

Produit conforme :

- aux spécifications E290 (dioxyde de carbone)

- en matière de sécurité alimentaire :

Food safety management (FMS), incluant :

- les normes HACCP, ISO 22000 et la traçabilité par nombre de lots

- Les gaz alimentaires ne peuvent pas être considérés comme exempts de particules. Malgré les mesures préventives prises pour limiter le niveau de contamination, telles que la sélection des matériaux, la filtration, les procédures de purification, etc., une garantie continue du niveau de particules ne peut être garantie. En fonction de l'utilisation prévue, il incombe à l'utilisateur final d'effectuer une évaluation des risques de l'ensemble de son système (y compris la conduite de distribution de gaz chez le client). S'il est nécessaire de contrôler les particules dans le gaz, des filtres appropriés peuvent être installés au point d'utilisation.

Cylindres conformes avec la FDA et EC 1935:2004

spécifications selon le règlement (UE) 231/2012

Le CO₂ liquide utilisé pour remplir les cylindres et les cadres est conforme aux spécifications ISBT

(*) ISBT = International Society of Beverage Technologists

Durée de conservation minimale indiquée sur l'étiquette du lot: 60 mois

Dispositions spécifiques

AIR LIQUIDE SA et/ou ses filiales (« AIR LIQUIDE ») ne sont pas responsables de l'utilisation ou des conséquences de l'utilisation de l'information contenue dans cette fiche Produit.

AIR LIQUIDE ne peut être considérée comme recommandant l'utilisation ou la référence de quelque façon que ce soit à l'information contenue dans la présente, ne donne pas de garantie concernant les informations contenues dans ce document et n'assume aucune responsabilité pour les informations ou suggestions qui y sont contenues.

AIR LIQUIDE ne fait aucune déclaration ou garantie concernant l'exhaustivité de ce document et S'EXHONERE DE TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE COMPRENANT, NOTAMMENT, LA GARANTIE DE VALEUR COMMERCIALE ET LA GARANTIE D'ADEQUATION A UN USAGE OU UN OBJET PARTICULIER.

L'information contenue dans cette fiche produit est basée sur l'information et l'expérience technique qui est actuellement à disposition de AIR LIQUIDE.

Ce document ne doit pas être confondu avec les réglementations (nationales ou européennes), les exigences d'assurance et les codes. En outre, il ne faut pas supposer que tous les niveaux locaux acceptables, tests, procédures ou méthodes de sécurité, précautions, équipements ou dispositifs sont ici contenus, ni que des circonstances anormales ou inhabituelles ne puissent justifier ou suggérer des exigences nouvelles ou des procédures additionnelles.

Il appartient aux utilisateurs de ce document de s'assurer qu'ils en possèdent la dernière édition. AIR LIQUIDE pourra, à sa seule discrétion, ajouter, supprimer ou modifier tout ou partie de l'information contenue dans cette fiche Produit.

Il est strictement interdit de copier ou de reproduire tout ou partie de cette fiche Produit sans l'autorisation écrite de AIR LIQUIDE. AIR LIQUIDE détient, se réserve et conserve les droits de propriété, y compris les droits d'auteur, de la présente fiche Produit.

Cette fiche Produit, ainsi que les photographies et les images qui y sont reprises, ne pourront être copiées ou reproduites d'une quelconque façon, vendues, louées, transférées ou distribuées d'une quelconque façon à des tiers, utilisées avec un objectif ou d'une manière préjudiciable aux intérêts de AIR LIQUIDE.

Les marques commerciales, dénominations commerciales, logos, ou autres indications d'origine reproduits dans cette fiche Produit sont des marques déposées et non déposées de AIR LIQUIDE ou d'une partie tierce qui a concédé à AIR LIQUIDE le droit de les utiliser dans cette fiche Produit. L'utilisation de tout droit d'auteur et/ou marque est soumise à l'approbation écrite de AIR LIQUIDE sur un formulaire d'autorisation séparé.